
Rapport sur les déchets produits par le Conseil Général de l'Hérault

Conseil Départemental de l'Hérault

1000 rue d'Alco
34087 Montpellier
[Voir le site internet](#)
Thibaut De Jesus
tdejesus@herault.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son plan de prévention contractualisé avec l'ADEME en juin 2010, le Conseil Général de l'Hérault a parmi ses quatre objectifs, un axe éco exemplarité.

Le Département a dans ce cadre effectué un diagnostic des déchets générés par son fonctionnement (administration) et l'accomplissement de ses compétences (routes, patrimoine, ports départementaux, collèges, moyens opérationnels).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont :

- d'évaluer les flux de déchets générés par le Conseil Général et d'identifier les gisements les plus prometteurs
- d'élaborer des propositions d'actions pour réduire certains gisements

Résultats quantitatifs

Le diagnostic a permis d'identifier les différents flux de déchets et d'en évaluer le tonnage généré par le fonctionnement du Département et la mise en oeuvre de ses compétences. Les déchets issus des chantiers (routes et patrimoine) représentent les flux important sur lesquels il convient d'agir dans le cadre du plan de prévention. La restauration scolaire, déjà engagée dans des actions de prévention, doit poursuivre ses efforts pour limiter le gaspillage alimentaire (pain et légumes). Enfin une attention particulière doit être portée aux déchets produits par le fonctionnement de l'administration et particulièrement au papier.

Résultats qualitatifs

Ce diagnostic a permis l'élaboration de propositions d'actions dont la principale est la mise en place de formation-sensibilisation à l'attention des contrôleurs d'opérations routières et des chargés d'opérations du patrimoine et des routes.

Ce diagnostic, réalisé avec les services concernés, a permis de sensibiliser les services sur certaines marges de progrès dont ils disposaient.

MISE EN OEUVRE

Planning

Le diagnostic a été conduit de novembre 2012 à septembre 2013.

Le planning prévisionnel concernant les actions proposées à l'issues du diagnostic prévoit :

- Une première réunion du groupe de travail en novembre 2013 afin de définir les actions à mettre en oeuvre
- De novembre 2013 à mars 2014 : élaboration du programme d'actions par le service déchets (formation-sensibilisation, visites, notes techniques, brochures, plaquettes, site internet privé dédié, colloque, etc.).
- Deuxième réunion du groupe de travail en avril 2013 avec pour objet la présentation du programme et la définition de l'échéancier de réalisation.

Moyens humains

Une personne du service Energies - Déchets pilote le projet et effectue le diagnostic sur la base des éléments transmis par les personnes relais identifiés dans les différents services concernés

Moyens financiers

0.5 ETP sur 10 mois

Moyens techniques

Sans objet

Partenaires mobilisés

Le diagnostic a été effectué en interne, piloté par le service Energies - Déchets en lien avec les différents services concernés (routes, patrimoines etc.). Pour la réalisation des actions notamment de formations, le service Energies - Déchets s'appuiera sur le service formation du Département et sur l'ADEME.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération reproductible par d'autres collectivités nécessite un travail transversal entre différents services.

Difficultés rencontrées

La dynamique transversale créée par le diagnostic sera valorisée dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention et de gestion des déchets du BTP.

Recommandations éventuelles

Importance d'avoir dans les différents services des personnes ressources clairement identifiées et missionnées pour contribuer à l'étude.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Novembre 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale